



Perception de la place et du rôle des prestataires de santé à domicile

Conférence de presse, mardi 21 janvier 2025



Didier Daoulas, *Président de l'UPSADI*

Qui sommes nous ?

Créée en 2013, l'UPSADI est l'une des organisations professionnelles de **prestataires de santé à domicile** (PSAD) les plus représentatives du secteur, tant en nombre d'entreprises que de nombre de patients pris en charge au niveau national.

Elle compte plus de 450 adhérents, en majorité **des TPE et PME locales, nationales ou internationales**, acteurs **indépendants** ou **groupements d'indépendants** - parmi lesquels plusieurs acteurs majeurs du secteur-, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.



Un maillon essentiel des parcours ville-hôpital

Les PSDM (prestataires de services et distributeurs de matériels)*, dits **Prestataires de santé à domicile (PSAD)** sont des **acteurs de référence** du **virage domiciliaire** et de la **coordination** entre les différents acteurs du parcours de soin.

- Un tissu économique particulièrement dense : **2 300 entreprises**, présentes et intervenant partout en France, y-compris dans les déserts médicaux
- **33 000 salariés** dont 6 500 professionnels de santé, disponibles 7j/7, 24h/24
- **4 millions de patients** pris en charge à leur domicile

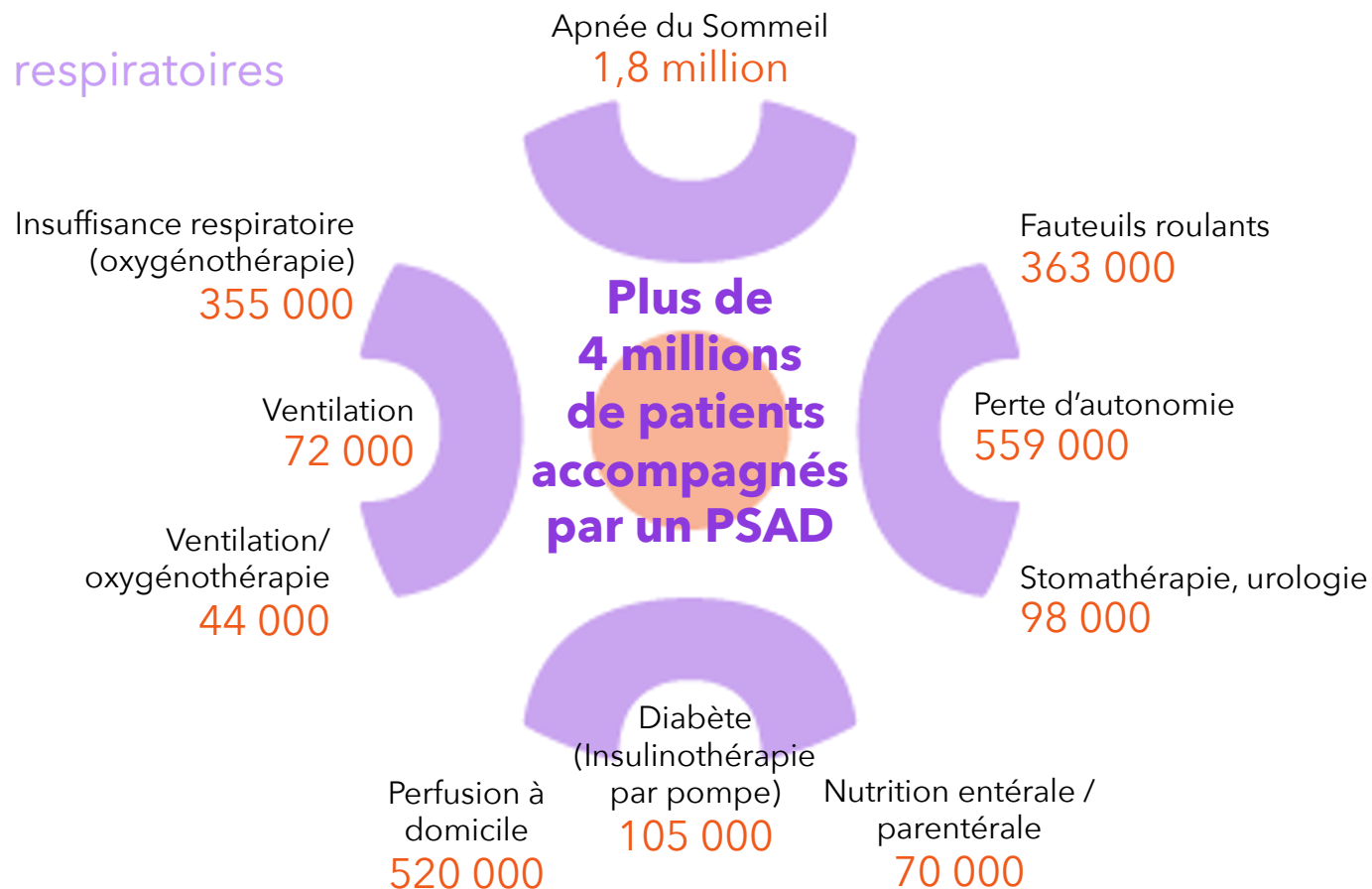
*PSDM (prestataires de services et distributeurs de matériels) art. L 5232-3 du Code de la santé publique

Un maillon essentiel des parcours ville-hôpital

Les PSAD sont l'un des acteurs du virage domiciliaire permettant aux personnes d'être traitées chez elles ou de réduire la durée des hospitalisations

- **interviennent sur prescription médicale** et en coordination avec les professionnels de santé et les médecins prescripteurs de dispositifs médicaux
- **accompagnent les patients à domicile** dont le traitement nécessite l'utilisation d'un dispositif médical complexe : pour un traitement de courte durée lié à une sortie d'hospitalisation, ou dans le cadre d'une pathologie chronique (diabète, apnée du sommeil...).
- **sont des acteurs de l'autonomie et du handicap**. Ils interviennent auprès de personnes âgées ou en situation de handicap qui nécessitent un dispositif médical ou une aide technique afin de maintenir, voire restaurer, leur autonomie à domicile.
- **sont présents sur l'ensemble du territoire** et répondent en quelques heures aux besoins des patients, **y-compris** dans les **déserts médicaux**.

Pathologies respiratoires



Maintien à domicile

Perfusion nutrition insulinothérapie

Pathologies respiratoires : de quoi parle-t-on ?

- **2,5 millions de patients**
- **Une grande variété de prestations destinées au traitement des pathologies respiratoires :**
 - ventilation par pression positive continue (PPC) pour le traitement de l'apnée du sommeil
 - systèmes d'oxygénothérapie ou dispositifs de ventilation non invasive pour les patients atteints d'insuffisance respiratoire chronique restrictive, de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)
 - appareils générateurs d'aérosols pour les patients souffrant de mucoviscidose...



Les PSAD : un maillon essentiel mais méconnu du système de santé

- **S'ils font partie du quotidien de 4 millions de français, les PSAD ne sont pas clairement identifiés dans le système de santé et les parcours de soins**
- **Pire, ils sont simplement considérés comme une variable d'ajustement**
 - Pour Les Autorités de santé : la prestation humaine d'accompagnement des patients peut être « facultative », en particulier grâce aux technologies
 - Les principaux intéressés – les patients – ainsi que leurs médecins ne sont que rarement associés aux débats et interrogés... alors que c'est pour eux que chacun travaille

L'UPSADI a donc souhaité confier la réalisation d'une enquête au Respilab pour

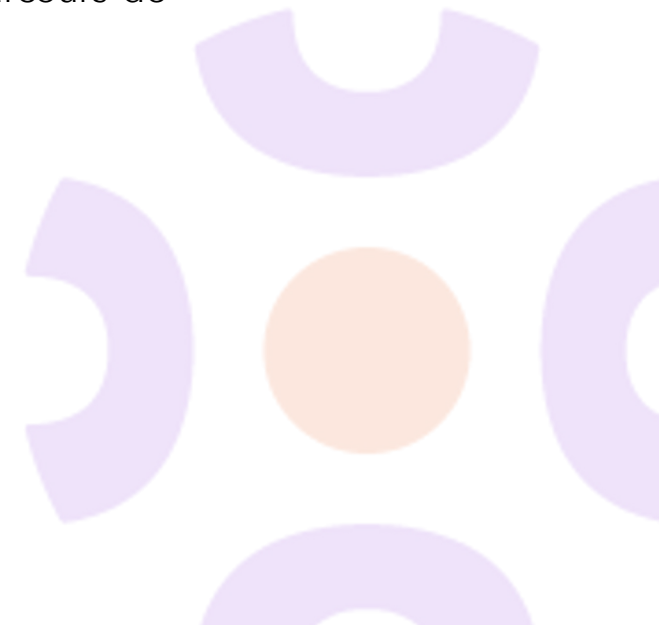
Mesurer la perception de la place et du rôle des prestataires de santé à domicile (PSAD) par les patients et par les prescripteurs pour :

- **Valoriser le rôle du prestataire vis-à-vis des tutelles, des prescripteurs et des patients.**
- **Identifier, le cas échéant, des pistes d'amélioration des pratiques et des méthodes « métier » chez les prestataires.**

Dr Frédéric Le Guillou, Président du RESPILAB

- **Géré par l'association Santé respiratoire France,**

- **Le RespiLab est un espace de co-crédation de savoirs et de solutions innovantes**
 - réalisation d'enquêtes auprès des patients, des aidants, des professionnels de santé,
 - recueillir des données de vie réelle
 - améliorer la connaissance et la compréhension du vécu des publics tout au long de leurs parcours de soins mais aussi dans tous les aspects de leur quotidien et de leur vie sociale.



- **Une phase qualitative exploratoire basée sur la réalisation d'interviews de 4 patients et 3 prescripteurs** permettant d'explorer le sujet pour faciliter la construction des enquêtes d'opinion.
- **Co-construction du guide d'entretien et des questionnaires** avec le comité de pilotage constitué des membres de l'UPSADI et de l'équipe du RespiLab de l'association Santé respiratoire France.
- **Mise en ligne des questionnaires auto administrés par internet durant l'été 2024**
 - Par l'association Santé respiratoire France à ses adhérents (patients et professionnels de santé).
 - Par les adhérents de l'UPSADI via l'envoi d'e-mailings en direction de leurs patients et leurs médecins prescripteurs.
- **Cibles des questionnaires**

Patients

Atteints de maladies respiratoires et bénéficiant d'un dispositif médical tel qu'une machine à pression positive continue (PPC), un dispositif d'oxygénothérapie ou de ventilation

Prescripteurs de dispositif médicaux

Pneumologues, ORL, cardiologues, neurologues, médecins généralistes...

Un échantillon particulièrement représentatif

- **10 047 répondants aux enquêtes**

9 807* Patients

240 Prescripteurs

- **Au regard de la taille des échantillons, une marge d'erreur très faible, avec un niveau de confiance à 95%**

- Marge d'erreur / patients : 0,99%
- Marge d'erreur prescripteurs : 6,3%
- L'ampleur considérable de l'échantillon constitué parmi les patients confère aux résultats de l'enquête une fiabilité importante.
- A titre d'illustration, un sondage en ligne auprès d'un échantillon d'environ 10 000 personnes comporte une marge d'erreur de 0,4 à 1 point au plus, soit un intervalle d'incertitude très réduit.



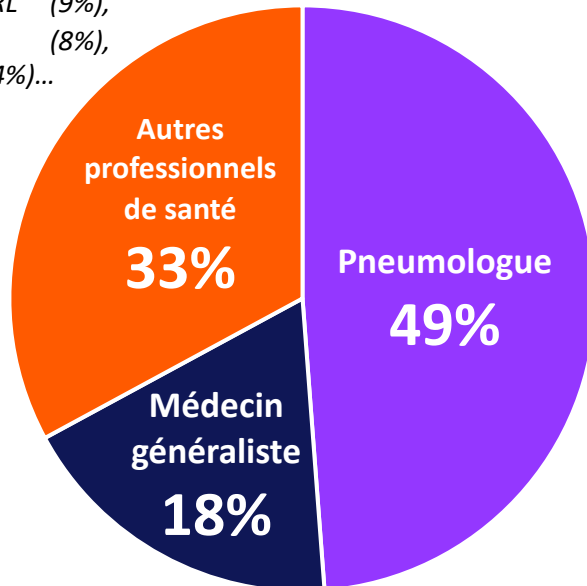
Perception de la place et du rôle des prestataires de santé à domicile

LA PERCEPTION DES PRESCRIPTEURS

Dr Frédéric Le Guillou, Président du RESPILAB

240 médecins répondants

Dont : ORL (9%),
cardiologue (8%),
neurologue (4%)...



Base 240

■ **Un profil de prescripteurs très expérimenté dans le suivi de patients souffrant de pathologies respiratoires**

- Près d'un répondant sur deux est **pneumologue** (49%)
- Près d'un répondant sur deux suit **plus de 500 patients** équipés d'un dispositif médical /an

Leurs patients sont le plus souvent traités pour une apnée du sommeil (93%), une BPCO/emphysème (59%) ou de l'asthme (52%)

■ **Des prescripteurs qui ont une vision large de la collaboration avec les Prestataires**

- 38% d'entre eux travaillent avec entre 6 et 10 prestataires
- Un prescripteur travaille avec 6 prestataires en moyenne

> *Un échantillon de médecins particulièrement expert dans la relation avec les Prestataires*

Le Prestataire : un rôle essentiel au patient...

- **99% des prescripteurs considèrent la présence de l'intervenant comme indispensable** lors de la mise en place et du suivi des dispositifs. Leur rôle se traduit à leur yeux par
 - La formation systématique du patient à l'utilisation de l'appareil (85%)
 - Le contrôle systématique du bon usage du dispositif pour garantir son efficacité (77%)
 - Un rôle systématique dans le soutien moral du patient (40%)

... et indispensable au prescripteur pour un suivi plus optimal

- **Les données collectées par les prestataires et communiquées au prescripteur sont utiles à la prise de décision clinique (note de 8,9/10)**
- **99% des médecins consultent effectivement les données et rapports mis à disposition**
 - Dont 84% de manière proactive
 - Mais également dans la gestion des alertes

Un niveau de confiance particulièrement élevé...

- **100% des prescripteurs ont confiance dans les prestataires** avec lesquels ils travaillent le plus souvent,
 - dont 68% d'entre eux ont un niveau de confiance « fort ».
- **Ils jugent les informations mises à disposition particulièrement fiables (note de 8,2/10)**

... qui se traduit notamment par le fait qu'ils confient aux prestataires la réalisation d'examens complémentaires

- **89% des prescripteurs leur confient la réalisation d'examens complémentaires**
 - Tels que des capnographies ou oxymétries
- **98% de ces examens sont jugés utiles par les prescripteurs**
 - Ils sont « très utiles » pour 75% d'entre eux

Le prestataire libère du temps médical

- **87% des prescripteurs considèrent que les prestataires leur libèrent du temps médical**
 - une valeur ajoutée cruciale dans une conjoncture de dégradation significative de la démographie médicale, en particulier dans certaines régions

... et est considéré comme un intermédiaire indispensable

- **99% des prescripteurs considèrent le prestataire de santé comme un intermédiaire indispensable dans la coordination des soins** des patients équipés d'un dispositif médical d'assistance respiratoire

Des prescripteurs favorables à un renforcement de l'apport des prestataires

- **90% des prescripteurs estiment que le prestataire pourrait rendre compte d'informations complémentaires**
 - Informations sur les conditions de vie du patient (63%)
 - Evolution de son état de santé (62%)
 - Etat psychologique (57%)

...En particulier en termes de missions complémentaires

- **92% des prescripteurs jugent les prestataires légitimes pour contribuer à l'accompagnement thérapeutique des patients**
 - Ceci reviendrait à reconnaître formellement l'apport des conseils prodigués par les prestataires lors de leurs visites à domicile (régularité de l'utilisation du dispositif, bénéfices attendus, etc.)

La clé : une formation paramédicale

- **95% des prescripteurs sont convaincus qu'une formation paramédicale reconnue des intervenants est la clé pour élargir le rôle des PSAD.**



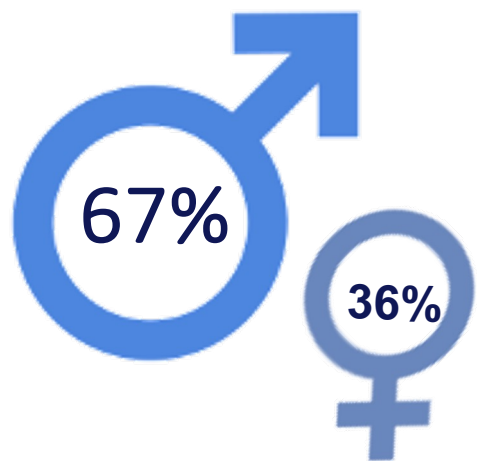
Perception de la place et du rôle des prestataires de santé à domicile

LA PERCEPTION DES PATIENTS

*Héloïse Vanacker,
Présidente de la commission respiratoire UPSADI*

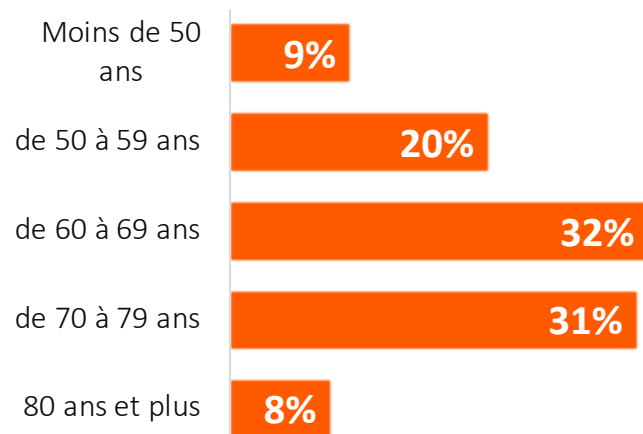
9 807 patients répondants

PROFIL SOCIOLOGIQUE TYPE : UN HOMME DE 65 ANS, RETRAITÉ, VIVANT EN COUPLE

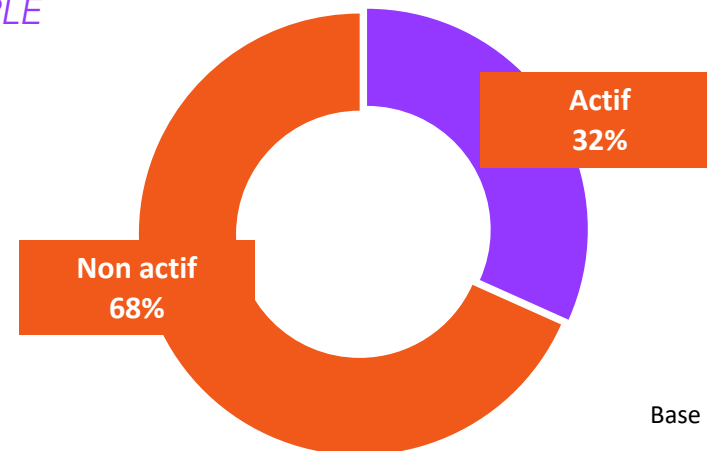


Moyenne d'âge : 65 ans

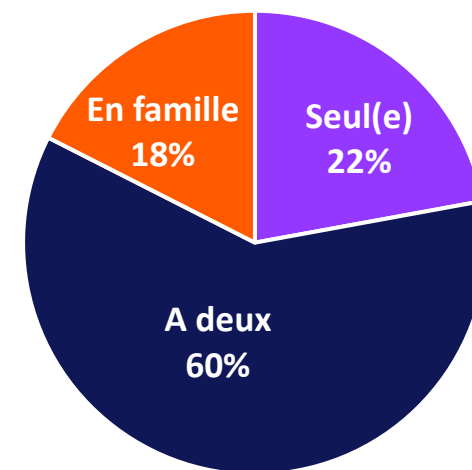
Les moyennes d'âge sont similaires pour les patients UPSADI ou RespiLab.



Base 9807



Base 9807



Base 9807

Des patients avec une expérience longue de leur traitement...

- **96% des patients répondants souffrent d'apnée du sommeil**
- **Une relativement longue expérience de la pathologie et de son traitement**
 - 61% des patients ont été diagnostiqués depuis plus de 5 ans
 - 44% sont équipés d'un dispositif d'assistance respiratoire depuis plus de 6 ans

... et qui sont fidèles à leur prestataire

- **89% des patients n'en ont eu qu'un seul**
- **Des changements dûs à des facteurs externes**
 - Des déménagements, le plus souvent (19%)
 - Mais aussi des raisons extrêmement variées

Justifié par un taux de satisfaction très élevé

- **Une note moyenne de recommandation très élevée**
 - Une médiane à 9



Un rôle du prestataire indispensable pour l'installation et le suivi du traitement

- **89% des répondants** préfèrent être accompagnés pour la prise en main de leur traitement

Mais aussi en matière de compréhension de la pathologie et du traitement...

- **Un rôle majeur dans l'optimisation du suivi du traitement pour 87% des répondants**
- **Un rôle essentiel pour mieux comprendre la pathologie pour 65% des répondants.**

La dimension humaine du prestataire est également particulièrement appréciée par les patients

- **Et notamment**
 - Leur professionnalisme (95%)
 - La confiance qu'ils leur accordent (93%)
 - Leur disponibilité et leur écoute (93%)
- **Mais aussi leur capacité à délivrer des conseils complémentaires en matière**
 - De sommeil (42%), de santé et bien être (48%)

Une satisfaction des patients telle que leur souhait est avant tout de préserver l'existant, voire de l'optimiser

- **Interrogés sur leurs souhaits d'amélioration, les patients réexpriment avant tout leur attachement au fonctionnement actuel**
- **Seuls 27% évoquent des pistes d'amélioration**
 - *Renforcer la place et le rôle de l'intervenant*
 - *Bénéficier de conseils complémentaires pour gagner en autonomie...*





Perception de la place et du rôle des prestataires de santé à domicile

LA PAROLE AUX PATIENTS

Marie-Hélène Bondant, Patiente experte pour SANTE RESPIRATOIRE FRANCE



Perception de la place et du rôle des prestataires de santé à domicile

SYNTHESE ET MISE EN PERSPECTIVE

Didier Daoulas, Président de l'UPSADI

Une convergence dans la perception de la place essentielle des PSAD par les prescripteurs comme par les patients

- **Une complémentarité PSAD / prescripteur au service d'une meilleure prise en soins du patient**
 - Un rôle qui va bien au-delà de la simple fourniture du dispositif
 - Un rôle indispensable à l'installation et au suivi du patient, essentiel à l'efficacité du traitement
 - Un rôle qui permet un gain de temps médical
 - Les PSAD sont les yeux et les oreilles du prescripteur
- **Un rôle crucial dans le parcours de soins à préserver...**
 - Les patients sont soucieux de pouvoir conserver la même qualité de service demain
- **... voire à renforcer**
 - Les prescripteurs sont favorables à ce que les prestataires puissent assumer de nouvelles missions, grâce notamment à des formations complémentaires

- La période actuelle met en lumière d'intenses difficultés au sein du système de santé et une équation budgétaire insoluble
- Les PSAD répondent à ces difficultés ainsi qu'à une demande grandissante d'accès aux soins à domicile

**Forte de la légitimité accordée aux PSAD,
l'UPSADI**

Demande la reconnaissance des PSAD en tant qu'acteurs de santé à part entière, au côté de l'ensemble des intervenants de santé et une redéfinition de leur missions

Demande l'application des promesses de gestion pluriannuelle de la dépense de santé pour assurer la pérennité des entreprises, la sauvegarde de l'emploi et le maintien du maillage territorial

- **La période actuelle met en lumière d'intenses difficultés au sein du système de santé** (un hôpital qui craque, une désertification médicale qui s'accroît en raison d'une démographie médicale déclinante) **et une équation budgétaire insoluble.**
- **Les PSAD sont en mesure d'apporter des réponses à ces difficultés :**
 - Ils permettent de **limiter ou réduire les hospitalisations**, lorsque cela est possible
 - Ils permettent aux prescripteurs de **libérer du temps de soin**
 - Ils permettent la **réalisation d'économies** grâce à un coût de prise en charge à domicile inférieur de 30 à 60% aux prises en charge hospitalières
 - En tant **qu'acteurs de prévention** (PPC) ils permettent également de réaliser des économies sur les pathologies de demain (risques d'AVC, hypertension, diabète...).
- **Pourtant Les autorités de santé pratiquent une régulation comptable du secteur sans vision long terme ni d'ensemble**
 - Alors qu'ils **répondent à une demande grandissante d'accès aux soins à domicile** sur tous les territoires, les PSAD sont pris en étau entre des baisses de tarifs des prestations de santé (de 150 M€ à 200 M€ par an), imposées par le gouvernement (plus de 800 millions d'euros cumulés en 10 ans), et la forte inflation des dernières années
 - Ainsi, entre baisse des recettes et hausses des coûts, de **nombreuses entreprises sont aujourd'hui en danger**
 - **Les PSAD figurent parmi les derniers remparts contre la désertification médicale** : ils garantissent l'appareillage et le traitement des patients, y-compris dans zones reculées...

Notre plaidoyer...

- **POUR LA RECONNAISSANCE DES PSAD en tant qu'acteurs de santé à part entière, au côté de l'ensemble des intervenants de santé, afin que**
 - les PSAD soient identifiés comme une **voie d'avenir complémentaire**
 - pour **répondre aux besoins grandissants du système de santé dans un contexte où le gain de temps médical est essentiel,**
- **POUR UNE VISION PLURIANNUELLE DE LA DEPENSE DE SANTE pour assurer la pérennité des entreprises et la sauvegarde des 33 000 emplois non délocalisables**
 - Une volonté de **co-construire avec le gouvernement les bases d'une régulation respectueuse** du secteur de la santé à domicile permettant la **soutenabilité des dépenses publiques**, le **maintien des équilibres économiques** des entreprises et la **qualité des prestations** délivrées aux patients.



Perception de la place et du rôle des prestataires de santé à domicile

QUESTIONS